

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-

ORDONNANCE N°73-22 du 14 mars 1973

modifiant l'article 2 de l'ordonnance  
n°40/PR-MJL du 10 juillet 1968.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU la loi n°65-5 du 20 avril 1965, portant statut de la Magistrature  
VU l'Ordonnance n°14/PR/MJL du 2 juin 1967 modifiant et prorogeant  
certaines dispositions transitoires de la loi 65-5 du 20 avril  
1965 ;  
VU l'Ordonnance n°40/PR-MJL du 10 juillet 1968, modifiant l'arti-  
cle 2 de l'ordonnance n°14/PR-MJL du 2 juin 1967 ;  
VU Le décret n°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du  
Gouvernement ;  
VU Le décret n°72-290 du 2 novembre 1972, déterminant les services  
rattachés à la Présidence de la République et le décret 73-17  
du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;  
Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de  
la Législation ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

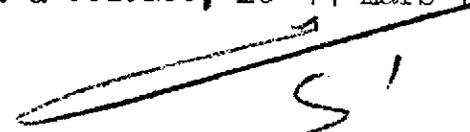
O R D O N N E :

Article 1er. - L'article 2 de l'ordonnance n°40/PR/MJL du 10 juillet 1968  
sus-visée est modifié comme suit :

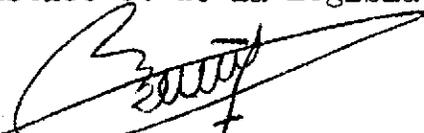
Est prorogé jusqu'au 31 août 1973 le délai pendant lequel les  
licenciés en Droit ayant accompli un stage à l'Ecole Nationale de la Magis-  
trature Française (anciennement dénommé Centre National d'Etudes Judiciaires  
pourront accéder au Corps de la Magistrature conformément aux dispositions  
de l'article 80-2° de la loi n°65-5 du 20 avril 1965, portant Statut de la  
Magistrature.

Article 2. - La présente ordonnance sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à COTONOU, le 14 mars 1973  
par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU

Le Garde des Sceaux, Ministre de  
la Justice et de la Législation

  
Chef d'Escadron Barthélémy OHOUEINS

Ampliations : PR 8 - MJL 6 - DGAJL 4  
SGG 4 - CS 6 - Ministères 10 - IAA-  
DCCT-IGF-CNI 4 Ggè Chanc 1 DEP-Dtion  
Stat 4 - DB-CF-DC-Solde 4 Trésor 4 -  
JORD 1